

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 septembre 2014

PRESENTS : MM. CUBERTAFON, BOULANGER, POUQUET, COMBROUX, CHATELIER, MERILLOU, DELAGE, Mmes CHABRELIE, PERETTI, ISASCA, MAILLER, PEYRAMAURE, , formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT EXCUSE : Mme GAY, M REYNAUD, Mme POLTORAK.

Stéphane MERILLOU a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 6 juin 2014

Mise aux voix : le procès-verbal du 6 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

2. Aliénation du chemin rural dp/212 à La Gauterie

Considérant que le chemin rural DP/212 situé au lieu-dit La Gauterie et entourant les parcelles C212 et C213, n'est plus affecté à l'usage du public,

Considérant que son aliénation n'entraîne pas de perturbation dans la desserte des propriétés et constitue un aménagement de nature à améliorer les relations de voisinage,

Considérant qu'il n'y a pas lieu de maintenir quelque partie de chemin dont la cession est envisagée en vue de constituer un itinéraire touristique,

Considérant que l'aménagement ne nuit pas à l'environnement et qu'il n'est pas prévu d'opération de remembrement dans cette partie de la commune,

Considérant que l'enquête publique préalable à l'aliénation a été réalisée conformément au décret n°76-921 du 8 octobre 1976,

Considérant qu'aucune remarque n'a été formulée sur le registre d'enquête et qu'aucune association syndicale n'a été créée en vue de l'entretien du chemin rural dont le déclassement a été décidé,

Il est proposé de procéder à l'aliénation de la partie du chemin dp/212 telle que sur le plan cadastré pour le prix de 1 euro à Monsieur et Madame FOREST Guy domicilié à La Gauterie.

La cession sera formalisée par acte administratif.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité.

3. Remboursement de franchise à un administré suite à la responsabilité de la commune lors de l'orage de grêle du 2 août 2013

Lors de l'orage de grêle du 2 août 2013, une partie du chapiteau de la commune a endommagé le véhicule de Monsieur CUNHA, une franchise de 200 € lui a été retenue sur son indemnisation.

Il est proposé de lui rembourser cette somme.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité.

4. Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à temps complet suite à avancement de grade.

Un agent du service technique a été reçu à l'examen professionnel d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe, il est proposé de créer le poste au tableau des emplois pour lui permettre de bénéficier d'un avancement de grade. Le grade d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe correspond toujours à un poste d'exécution, il est en corrélation avec les missions de l'agent.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité.

5. Demande de subvention du téléski de Rouffiac

Suite à leur demande, il est proposé d'attribuer une subvention au club de téléski de Rouffiac d'un montant de 100 €.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité.

6. Intégration d'une voie dans le domaine public routier communal : ancienne RD704 bordant les parcelles AL 138, 163 et 164

Considérant que le délaissé de la RD704 au lieu-dit Le Pont (ancienne station d'épuration) est classé route départementale.

Considérant que cette voie ne présente aucun intérêt départemental, il est proposé de l'intégrer dans le domaine public routier communal.

Au préalable, le Conseil général procèdera à la remise en état de la voie et notamment à l'enlèvement des arbres morts.

Longueur de voie : 353 mètres

Nom de la voie : Allée des Châtaigniers

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité.

7. Décision modificative n° 3 du budget principal

Section de fonctionnement					
dépenses			recettes		
61522	Entretien de bâtiments	- 4000	7321	Attribution compensation communauté des communes	+ 4715
6531	Indemnités des élus	+ 4450	7325	Fonds de péréquation des recettes fiscales	+ 3694
6533	Cotisations retraite élus	+ 135	7381	Droits de mutation	+ 1668
6554	Organismes de regroupement	- 1450	74111	DGF	- 5676
657363	Subvention à la Halle des sports	+ 390	74121	Dotation de solidarité rurale	+ 3391
022	Dépenses imprévues	+ 3000	74127	Dotation nationale de péréquation	+ 2243
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>+ 7984</i>	74832	Fonds départemental de la taxe professionnelle	+ 474
	TOTAL	+ 10509		TOTAL	+ 10509

Section d'investissement					
dépenses			recettes		
			021	Virement de la section de fonctionnement	+ 7984
Op.79 2313	Voirie	+ 2388			
Op.90 2313	Vestiaires foot	+ 4000			
Op.97 2315	Plagne	- 590	1323	Subvention du conseil général	+ 179
Op.100 2318	Effacement réseau La Crouzille	- 1159			
	Effacement réseau Le Puy	+ 16800	1641	Emprunt	+ 16800
	Aménagement pour conteneur poubelle	+ 3524			
	TOTAL	+ 24963		TOTAL	+ 24963

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité.

8. Présentation des rapports annuels :

- a. Sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif
- b. Sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable

9. Enfouissement des réseaux Rue du Vieux Quartier

Vu la réfection de la chaussée Rue du Vieux Quartier,
Considérant l'opportunité de profiter des tranchées afin de prévoir l'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications, et de prévoir un éclairage public,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter le SDE 24 pour la réalisation des études et la planification des opérations relatives à l'enfouissement des réseaux Rue du Vieux Quartier.